

N/REF : 19/01/2026 12H45 C:263866 I:35415

V/Email reçu le Lundi 19/01/2026 a 12H45

SARL LES HALLES NEYRPIC

**28-32 AVENUE VICTOR HUGO
75116 PARIS**

IMMEUBLE : 9 FRACHON
9 RUE BENOIT FRACHON
38400 ST MARTIN D'HERES

St Martin-H, le 21 Janvier 2026

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR

LOCALISATION : ALLEE 9 FRACHON SMH
NEYRPIC

MOTIF : INTERVENIR POUR SORTIR POMPE DE RELEVAGE EP

Donneur d'ordre : Mr JM. CHAVANT

=====

\$NATURE DE L'INTERVENTION :

Débouchage hydraulique avec véhicule équipé d'une pompe haute pression.

LE 20/01/2026 A 07H00

OBJET : CONTRÔLE DU NIVEAU D'EAU PLUVIALE ET MISE EN PLACE D'UN DISPOSITIF PROVISoire

LORS DE L'INTERVENTION, UN CONTRÔLE DU NIVEAU D'EAU PLUVIALE A ÉTÉ EFFECTUÉ SUR LA PETITE INSTALLATION.

UN CÂBLE A ÉTÉ MIS EN PLACE EN VUE DE L'INSTALLATION D'UNE POMPE PROVISoire.

APRES L'ARRIVÉE DES GESTIONNAIRES, LE FONCTIONNEMENT DU SYSTEME A ÉTÉ CONTRÔLÉ CONJOINTEMENT.

A L'ISSUE DE CE CONTRÔLE, LA DÉCISION A ÉTÉ PRISE DE FAIRE INTERVENIR L'ENTREPRISE INSTALLATRICE AFIN DE :

METTRE EN PLACE UNE POMPE PROVISoire,

RÉSoudre LE PROBLEME ACTUEL CONCERNANT LA POMPE PRINCIPALE AINSI QUE LA SECONDE POMPE

OBSERVATIONS : AS LCOMPTER Email envoyé le 20/01/26 a 10H50 Mr JM. CHAVANT

ATTENTION: L'INTERVENTION DE DEBOUCHAGE EST SANS GARANTIE DE RESULTAT DEFINITIF

Le débouchage est une opération de première urgence qui permet uniquement d'assurer le rétablissement d'un écoulement.
Lors de nos travaux de débouchage, nous essayons si possible de déterminer l'origine de l'obstruction, mais ce n'est parfois qu'après plusieurs interventions que nous arrivons à déterminer la cause du refoulement et à y remédier de façon définitive avec d'éventuels travaux complémentaires.

=====				
Quantité	Heures - Suppléments -	Descriptif	N°BT	P.U. HT
2,00	H(s) personnel		2	57,92
				115,84
		TOTAL H.T.		115,84
		T.V.A. a 20,00%		23,16
		TOTAL T.T.C.En EURO		139,00

Valeur en votre règlement au 28 Février 2026

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Août 2008)
Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros
TVA acquittée sur les encaissements.

Merci d'adresser votre règlement à la Société au :
101 Avenue Paul Marcellin
69120 VAULX-EN-VELIN